



**PATRIARCAT DE MOSCOU**

Département des relations ecclésiastiques extérieures

## L'OSCE surveille la situation autour des droits des fidèles en Ukraine



**Service de communication du DREE, 16.05.2024.** Le directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Matteo Mecacci, a remercié le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies des informations sur la situation des fidèles orthodoxes en Ukraine exposées dans la lettre du primat de l'Église orthodoxe russe.

Pour rappel, le patriarche Cyrille a adressé en avril 2024 un message aux primats des Églises orthodoxes locales, à plusieurs personnalités religieuses et aux représentants d'organisations internationales. Sa Sainteté décrivait des poursuites contre des hiérarques, des clercs et des laïcs de l'Église orthodoxe ukrainienne, notamment les perquisitions à la laure de la Dormition de Sviatogorsk et l'arrestation de son supérieur, le métropolite Arsène de Sviatogorsk, l'arrestation de journalistes orthodoxes accusés de haute trahison pour avoir publié des informations sur les violations des droits des fidèles de l'EOU, l'interdiction et le blocage de ressources sur internet décrivant la politique des autorités et la situation de l'Église orthodoxe ukrainienne. Le patriarche soulevait également une fois de plus la question de l'adoption projetée en seconde lecture par le parlement ukrainien du projet de loi N°8371, dont l'objectif est « d'interdire de facto l'Église orthodoxe ukrainienne, ainsi que de faciliter le

processus de saisie de ses églises et de ses biens, ce dont les législateurs ne se cachent pas dans leurs déclarations publiques. »

Dans sa réponse datée du 7 mai, le représentant de l'OSCE a exprimé l'espoir que le dialogue se poursuivrait. Matteo Mecacci a aussi souligné : « Je peux vous assurer que le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, conformément à son mandat, continuera à suivre les événements concernant la liberté de religion et de conviction, notamment en Ukraine. »

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/91789/>